



Genève, le 16 juin 2020  
Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du département du territoire

### La Plage Publique des Eaux-Vives prolongera les vacances

**Alors que le nouveau Port-Noir se remplit progressivement, libérant ainsi les quais marchands, les aménagements la Plage Publique des Eaux-Vives sont en cours de finalisation après avoir dû être interrompus en raison de l'épidémie COVID-19. Dès le 22 août prochain, genevoises et genevois pourront prolonger leurs vacances en profitant d'un vaste espace de baignade et de détente au cœur de la ville.**

Accueillant déjà ses premiers bateaux amarrés aux estacades flottantes, le nouveau Port-Noir attendant à la Plage verra s'installer progressivement dès aujourd'hui et jusqu'à la fin du mois de juillet quelques 150 dériveurs sur sa plateforme dédiée. Le déplacement de ces bateaux à voiles actuellement installés sur les quais, tout comme la Maison de la Pêche prête l'hiver prochain, conduiront à la libération d'espaces au bord de la rade, facilitant dès cet été les déambulations des promeneurs et ouvrant de vastes perspectives pour l'aménagement de la rade. L'inauguration officielle du port aura lieu le vendredi 21 août.

Dès le lendemain, samedi 22 août, la plage sera accessible à la population, de manière définitive et dans sa configuration complète\*. Après l'arrêt du chantier en mars, puis sa reprise en effectif réduit deux mois plus tard, les travaux se sont concentrés sur les bâtiments (restaurant, Maison de la Pêche), les aménagements de confort, tels que les édicules sanitaires, les bancs, les installations pour personnes à mobilité réduite et la finition du parc. Ce dernier, disponible uniquement dans une configuration réduite l'année dernière en raison de la piste de chantier qui l'occupait, prend désormais sa forme complète, avec la mise en place de la terre végétale, la plantation de trois bosquets d'arbres, ainsi que l'ensemencement de la pelouse. Un espace de détente supplémentaire complété par la dernière hanse de sable et galets, inaccessible elle aussi en 2019. Au total, ce seront donc 400 mètres de plage et deux hectares de verdure qui pourront accueillir les baigneurs et amateurs de plein-air.

Dans l'attente de cette réouverture, les promeneurs pourront déjà profiter du fabuleux spectacle offert par la zone nature qui abrite de nombreuses espèces lacustres, comme la nette rousse, le cygne ou la foulque qui y trouvent un habitat pour leur nichée. Afin de préserver ce milieu sensible, le département du territoire (DT) rappelle qu'il est interdit de pénétrer, se baigner ou de baigner son chien dans cet espace.

\* Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire actuelle

*Pour toute information complémentaire: M. Franck Pidoux, chef de secteur, service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche, DT, T. 079 834 49 10.*